

Cote du document: EB/117/Rev.1  
Date: 21 septembre 2016  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Procès-verbal de la cent dix-septième session du Conseil d'administration

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

##### Questions techniques:

Cheryl Morden  
Secrétaire du FIDA a.i.  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: c.morden@ifad.org

##### Transmission des documents:

William Skinner  
Chef du  
Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb\_office@ifad.org

## Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-22	1-3
III. Décisions du Conseil d'administration	23-105	3-14
A. Adoption de l'ordre du jour	23	3
B. Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA concernant son engagement dans les pays en situation de fragilité	24-30	3-4
C. Informations actualisées concernant l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire	31-42	4-6
D. Informations actualisées concernant la présence du FIDA dans les pays	43-47	6-7
E. Évaluation	48-59	7-8
F. Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9	60-70	8-10
G. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations de programme de pays	71-75	10-12
H. Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration	76-77	12
I. Questions financières	78-88	12-14
J. Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	89-91	14
K. Journées de réflexion du Conseil d'administration d'avril 2015: plan de suivi	92-93	14-15
L. Questions diverses	94-97	15
M. Clôture de la session	98-100	15
IV. Documents présentés pour information	101	16
V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé		16
Annexes		
I. Délégations à la cent dix-septième session du Conseil d'administration		17
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent dix-septième session		33
III. Ordre du jour		36

# Procès-verbal de la cent dix-septième session du Conseil d'administration

## I. Introduction

1. La cent dix-septième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 13 et 14 avril 2016. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

## II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la session et souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'administration au représentant nouvellement accrédité de la République de Corée; il salue également l'Ambassadeur et Représentant permanent de la République de l'Inde auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture basés à Rome, ainsi qu'à tous les autres délégués et observateurs qui suivent les délibérations du Conseil depuis la salle d'écoute.
4. Le Président annonce que M. Ahmed Shalaby (Égypte) occupe désormais la fonction de Coordonnateur pour la Sous-liste C1, à la place de M. Carlos Amaral (Angola).
5. Le Président résume les principales conclusions de la cent seizième session du Conseil d'administration et informe les représentants des missions qu'il a effectuées depuis le mois de décembre, à savoir:
  - a) participation au Forum économique mondial de Davos, en janvier;
  - b) visite en Côte d'Ivoire et au Nigéria en mars, à l'occasion de laquelle il a pu également avoir des échanges fructueux avec M. Akinwumi Adesina, le Président nouvellement élu de la Banque africaine de développement;
  - c) visite à l'Université de Warwick, au Royaume-Uni, pour faire une conférence sur les activités du FIDA; et
  - d) participation à la réunion des Ministres de l'agriculture de l'OCDE, qui s'est tenue à Paris au mois d'avril et lors de laquelle il prononcé un discours.
6. Le Président fournit ensuite un aperçu des activités entreprises en 2016, telles qu'illustrées ci-après.
 

Buts et objectifs stratégiques pour 2016
7. Le Président annonce que, en 2016, le FIDA aura pour objectif stratégique de consolider les résultats obtenus durant la période couverte par la neuvième reconstitution des ressources (FIDA9) tout en jetant les bases nécessaires pour pouvoir mener à bien les engagements pris au titre de FIDA10.
8. Les activités du FIDA s'inscriront dans le droit fil de son Cadre stratégique pour 2016-2025, qui a été élaboré à la lumière du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD). Le Président fait observer que les échanges qu'il a eus avec les représentants des gouvernements lors du Conseil des gouverneurs et des délibérations du Forum paysan ont permis de confirmer l'axe central du document.
9. Le Conseil est informé des travaux entrepris dans le cadre des piliers du Cadre stratégique: programmes de pays; acquisition et diffusion des savoirs et participation à l'élaboration des politiques; et capacité et instruments financiers.

### Programmes de pays (premier pilier)

10. La mise en œuvre des programmes de pays du FIDA sera guidée à la fois par les politiques en place et par d'autres politiques qu'il est prévu d'actualiser en 2016, à savoir: une stratégie concernant l'engagement du FIDA dans les pays en situation de fragilité, l'actualisation de l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire, la proposition d'actualisation du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), l'actualisation de la présence du FIDA dans les pays et le plan de décentralisation institutionnelle.
11. Dans ce contexte, le Fonds continuera d'entretenir des rapports efficaces en termes de partenariat et de collaboration avec toutes les parties prenantes et les autres organismes ayant leur siège à Rome. Un document portant sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome sera présenté au Conseil en décembre.

### Acquisition et diffusion des savoirs, et participation à l'élaboration des politiques (deuxième pilier)

12. Dans le cadre des travaux conduits par le FIDA dans le domaine de l'évaluation de l'impact – jalon important pour l'organisation –, la Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9 a constitué la première analyse de l'impact multidimensionnel des opérations du FIDA qui soit fondée sur des données factuelles.
13. Le Rapport sur le développement rural, qui sera publié en 2016, recensera les défis que doivent relever les gouvernements pour parvenir à transformer le monde rural.
14. En novembre 2016, il est prévu d'organiser un événement phare durant lequel ces questions seront abordées à la lumière du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable.

### Capacité et instruments financiers (troisième pilier)

15. Le Président informe le Conseil des annonces de contribution reçues à ce jour, qui représentent au total 1,126 milliard d'USD, exception faite des contributions au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), soit 2,9 millions d'USD. Il rappelle l'objectif fixé pour FIDA10 et fait observer que le déficit existant s'élève à 227 millions d'USD. De plus, il est prévu que les sommes dues au titre du CSD augmentent notablement lors des reconstitutions à venir.
16. Même si les contributions aux reconstitutions restent pour le FIDA la principale source de financement, le Conseil d'administration et le Conseil des gouverneurs ont également reconnu l'importance que revêt l'emprunt auprès d'entités souveraines. Des discussions préliminaires sont en cours avec des institutions de plusieurs États membres qui ont manifesté leur intérêt à investir dans le FIDA. Le Comité d'audit et le Conseil d'administration seront dûment informés de l'issue de ces échanges.
17. Le Président informe également le Conseil des efforts déployés afin de renforcer le Département des opérations financières ainsi que pour concevoir et mettre en place le nouveau portail des TI – le "Système de prêts et dons n.2" –, qui devrait permettre d'améliorer la gestion d'ensemble des prêts et dons.

### Fonctions, services et systèmes institutionnels (quatrième pilier)

18. Le Président fournit des détails concernant la Réunion mondiale du personnel, qui s'est tenue à l'issue du Conseil des gouverneurs, en février 2016, et les groupes de travail qui ont été créés afin de donner suite au Sondage mondial du personnel, réalisé en 2014. La direction prendra en compte les recommandations formulées par ces groupes.

19. Elle a pris les mesures nécessaires pour faire appel à des experts externes afin d'harmoniser le système dont dispose le FIDA s'agissant du traitement des plaintes et de la justice interne avec les meilleures pratiques en vigueur au sein du système des Nations Unies et ailleurs.
20. La Direction a également approuvé la première série de recommandations relatives aux indemnités ainsi qu'un certain nombre d'autres recommandations concernant les conditions d'emploi du personnel recruté sur le plan international, qui ont été formulées par la Commission de la fonction publique internationale puis approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies.

#### Mouvements de hauts responsables

21. Concernant les mouvements récemment survenus parmi les hauts responsables, le Président annonce au Conseil que M. Steven Were Omamo, Directeur de la Division engagement mondial et recherche (Département de la stratégie et des savoirs), a repris ses fonctions au sein du Programme alimentaire mondial. Il sera remplacé par M. Ashwani Muthoo, Directeur adjoint du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE).
22. Avant que l'ordre du jour ne soit adopté, le représentant du Koweït, au nom du Groupe de coordination arabe, remercie le FIDA d'avoir dirigé avec succès la première table ronde du groupe, qui s'est tenue récemment en Géorgie. Cette réunion a été l'occasion de souligner le rôle sans égal que joue le FIDA dans le secteur agricole, et de convenir d'une liste conjointe de projets à cofinancer. Il s'est agi là d'une activité pilote qu'il est prévu de renouveler l'an prochain.

### III. Décisions du Conseil d'administration

#### A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

23. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document EB 2016/117/R.1/Rev.2 et prend note du calendrier de travail présenté dans le document EB 2016/117/R.1/Rev.2/Add.1.

#### B. Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA concernant son engagement dans les pays en situation de fragilité (point 3 de l'ordre du jour)

24. Le Conseil d'administration examine le document EB 2016/117/R.2 intitulé Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA concernant son engagement dans les pays en situation de fragilité, ainsi que l'additif contenant les observations formulées à cet égard par IOE.
25. Le Conseil félicite la direction pour ce document qui, selon lui, constitue une base solide à partir de laquelle élaborer la stratégie concernant l'engagement du FIDA dans les pays en situation de fragilité, qui sera présentée au Conseil en décembre. Les Membres font observer que la stratégie aurait dû être présentée à la session d'avril et, bien que notant que ce laps de temps supplémentaire permettra de garantir une meilleure cohérence avec d'autres politiques concernées actuellement à l'examen, insistent sur le fait que la direction doit discuter au préalable avec les Coordonnateurs et amis de tout report dans la réalisation de l'un des objectifs fixés dans le cadre de la Consultation sur la reconstitution.
26. Le Conseil se félicite que l'on soit passé d'une définition d'États fragiles à une approche mettant plutôt l'accent sur les situations de fragilité. Les représentants demandent que soit élaborée une définition actualisée de la notion de fragilité qui favorise une meilleure compréhension des facteurs à l'origine de la fragilité, fasse spécifiquement référence au ciblage des groupes vulnérables et marginalisés, et établisse des critères acceptables en relation avec l'indice de fragilité. La définition devrait également tenir compte des situations de fragilité au niveau local et prévoir une classification plus restreinte des pays en situation de fragilité.

27. Certains représentants invitent par ailleurs la direction à harmoniser la définition de la fragilité avec celle retenue par d'autres institutions internationales, tandis que d'autres représentants estiment que le FIDA devrait disposer de sa propre définition, à moins que l'Organisation des Nations Unies n'en ait déjà adopté une. Il est proposé que la capacité institutionnelle, la bonne gouvernance et la vulnérabilité face à des facteurs comme le changement climatique et les situations ou les risques de conflit soient retenus dans la définition comme les critères fondamentaux sur la base desquels identifier les situations de fragilité. Dans la stratégie à venir, l'accent devrait être davantage mis sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
28. Quelques représentants soulignent combien il est important que le FIDA continue de privilégier les domaines dans lesquels il possède un avantage comparatif. La direction précise qu'il en sera effectivement ainsi et attire l'attention sur le fait que plusieurs des causes profondes de la fragilité recensées dans de récentes déclarations internationales, telle la Déclaration de Stockholm intitulée "Surmonter la fragilité et consolider la paix dans un monde en mutation", correspondent à des domaines dans lesquels le FIDA possède un avantage comparatif.
29. Le Conseil et la direction conviennent tous deux que, pour éviter que les pays en situation de fragilité ne soient pénalisés, il est nécessaire d'aborder également la question de la fragilité et de la vulnérabilité dans le cadre du SAFP. Le Conseil invite la direction à se pencher sur la question de la fragilité et à envisager de quelle manière celle-ci pourrait être prise en compte dans le cadre du SAFP ou d'autres mécanismes.
30. La direction prend note des observations formulées par le Conseil, notamment d'un certain nombre de requêtes concernant l'utilisation de termes spécifiques dans les versions de la stratégie dans les différentes langues, et accueille favorablement la proposition visant à organiser un séminaire informel sur cette question avant la session de septembre du Conseil.

### C. Informations actualisées concernant l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire (point 4 de l'ordre du jour)

31. Le Conseil d'administration examine le document EB 2016/117/R.3 contenant des informations actualisées sur l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire.
32. Les Membres se félicitent des informations concises fournies par la direction et mettent l'accent sur la nature dynamique et hétérogène du groupe des pays à revenu intermédiaire (PRI) ainsi que sur la nécessité d'adopter une approche diversifiée pour garantir l'obtention de résultats concrets. L'idée visant à proposer aux pays de la catégorie des PRI des instruments différenciés financièrement viables est accueillie favorablement. Par ailleurs, le Conseil met l'accent sur la nécessité d'adopter une approche plus globale tenant également compte des principes sur lesquels repose le SAFP et de l'engagement du FIDA dans les pays en situation de fragilité.
33. Conscients du rôle de catalyseur que le FIDA pourrait jouer dans les PRI, les représentants encouragent vivement le Fonds à réévaluer ses principes et critères en matière de prêts dans une optique de renforcement de sa capacité à accorder de manière durable des prêts aux pays en développement, à la lumière de l'évolution des modalités de financement décrites dans le Cadre stratégique 2016-2025.

34. Le Conseil d'administration fait observer que l'engagement auprès des PRI ouvre au FIDA différentes perspectives, à savoir:
- a) qu'il offre un champ d'expérimentation pour l'élaboration de nouveaux modèles et de nouvelles approches;
  - b) qu'il permet de tirer des enseignements d'approches innovantes;
  - c) qu'il favorise un meilleur ciblage grâce aux bases de données des PRI sur les ménages ruraux; et
  - d) qu'il offre des conditions propices à la reproduction à plus grande échelle.
35. Par ailleurs, il est important que le FIDA maintienne son engagement auprès des PRI car cela facilite le transfert des savoirs; car des poches de pauvreté persistent dans ces pays; et car ceux-ci pâtissent également d'effets d'entraînement tels que le réchauffement de la planète, la crise financière et la migration.
36. Tout en prenant acte de l'évolution positive des rapports entre les PRI et le FIDA, les représentants insistent sur la nécessité d'évaluer l'impact de l'action du FIDA dans ces pays, notamment le nombre de personnes touchées et libérées de la pauvreté par rapport aux pays à faible revenu, ainsi que les gains d'efficacité dérivant de la mise en œuvre des produits, politiques et stratégies tels qu'approuvés dans la stratégie concernant les PRI élaborée en 2011, afin que le Conseil puisse se faire une idée précise des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs fixés. Il serait également utile d'examiner de quelle manière les recommandations d'IOE ont été ou sont mises en œuvre, et avec quels résultats.
37. Les Membres demandent des éclaircissements à propos des données fournies sur les prêts accordés par le FIDA par catégorie de pays, en particulier concernant le fait que deux PRI de la tranche supérieure sont encore admis à bénéficier de prêts à des conditions particulièrement favorables et mixtes, et que les ressources allouées aux pays à faible revenu ont diminué par rapport à celles octroyées aux PRI de la tranche inférieure. Les Membres demandent également des précisions concernant les financements octroyés aux pays à revenu élevé durant la période couverte par la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9). Un représentant insiste sur l'importance capitale que revêt l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA, qui rappelle notamment que, pour l'allocation des ressources, priorité doit être accordée aux besoins des pays à faible revenu et à leur potentiel d'accroissement de la production alimentaire.
38. La direction donne au Conseil l'assurance que la plus grosse partie des financements octroyés par le FIDA a été destinée aux pays à faible revenu et aux PRI de la tranche inférieure, la priorité allant aux pays en situation de fragilité. En ce sens, un réajustement a été opéré à la fin de chaque année ou de chaque cycle. La direction souligne par ailleurs la nature dynamique de la classification sur la base du revenu, étant donné que les pays passent d'une catégorie à l'autre, comme cela a été le cas des pays à faible revenu (48 en 2007 et 30 en 2015). D'où l'augmentation des allocations en faveur des PRI de la tranche inférieure ainsi que le fait que quatre pays à revenu élevé bénéficient à l'heure actuelle de financements du FIDA, le passage à cette catégorie n'étant survenu qu'en 2013.
39. La Liste A demande que des informations soient fournies, dans les documents concernés, sur des thèmes tels que la malnutrition, la vulnérabilité au changement climatique et les inégalités sociales et entre les sexes; en réponse à cela, la direction précise que ces questions doivent être considérées comme des thèmes intersectoriels qui s'appliquent à l'ensemble du programme du FIDA et seront en tant que tels traités comme faisant partie intégrante du programme institutionnel de développement.

40. Face à l'inquiétude provoquée par l'information concernant le faible recours à l'assistance technique remboursable, la direction explique qu'il s'agit d'un instrument relativement récent qui fait encore l'objet de discussions avec différents pays. On espère que cet instrument, même s'il n'a pas été exclusivement conçu pour les PRI, sera susceptible d'intéresser plus particulièrement ceux-ci.
41. Le Conseil se félicite de l'accroissement des contributions financières de la part des PRI, de leur rôle potentiel dans la viabilité financière du FIDA et des partenariats forgés avec le secteur privé.
42. Enfin, les représentants au Conseil et la direction s'accordent à reconnaître qu'il serait pertinent d'adopter une approche globale afin d'aborder les thèmes divers, mais qui se renforcent mutuellement, relatifs aux situations de fragilité, au SAFP et aux PRI. Dans cette optique, la direction informe le Conseil qu'un document unique illustrant l'imbrication de ces thèmes lui sera présenté, très probablement en décembre 2016.

#### D. Informations actualisées concernant la présence du FIDA dans les pays (point 5 de l'ordre du jour)

43. La direction donne un aperçu des avancées réalisées en 2014 et 2015 s'agissant de consolider les bureaux de pays du FIDA et d'en ouvrir de nouveaux, et recense les défis ayant émergé en termes d'opérations et de politiques, tels qu'ils sont décrits dans le document EB 2016/117/R.4.
44. Le Conseil salue les progrès considérables que le FIDA a accomplis depuis 2011, date de l'adoption de la stratégie y relative, tant pour ce qui est d'élargir sa présence dans les pays que d'accroître les responsabilités incombant aux bureaux de pays. Le Conseil se félicite également de la mise en place de bureaux sous-régionaux, qui favorise le succès des projets.
45. Concernant l'avenir, les représentants au Conseil échangent leurs points de vue sur le plan de décentralisation institutionnelle et sur l'évaluation y relative au niveau de l'institution de la décentralisation du FIDA, qui seront présentés au Conseil en décembre. La direction tiendra compte de ces points de vue lors de l'élaboration de la version finale du document. Le Conseil formule en particulier les requêtes ci-après:
  - l'inclusion d'un examen des critères d'ouverture de bureaux de pays et d'une évaluation de la performance des bureaux de pays et du FIDA dans le domaine des activités hors prêts, sur la base d'indicateurs spécifiques;
  - l'inclusion dans le document budgétaire, une fois l'an, d'analyses coûts/avantages détaillées. Les représentants prennent néanmoins acte des efforts déployés à l'heure actuelle par le Fonds afin de limiter les coûts liés aux bureaux de pays; et
  - des précisions – que la direction fournit – concernant les retards dans la conclusion des accords avec les pays hôtes, la délégation de pouvoirs dans le domaine de la gestion financière et du contrôle interne, l'analyse des coûts, le cadre des ressources humaines et les technologies de l'information et des communications pour les bureaux de pays.
46. Il est noté que le plan de décentralisation à venir fournira des informations complémentaires concernant la solution optimale en termes de nombre de bureaux de pays et de panachage de modèles de bureaux, de besoins en effectifs, de politiques et procédures requises, notamment la délégation de pouvoirs, ainsi qu'un cadre des ressources humaines susceptible de favoriser les perspectives de carrière et de prendre en compte la charge de travail considérable et la dureté des conditions liées à certains lieux d'affectation.

47. Par ailleurs, la direction donne au Conseil l'assurance que le FIDA poursuivra sa collaboration avec les partenaires de développement et négociera les clauses des accords avec les pays hôtes afin de garantir le respect du statut et des intérêts du personnel du FIDA. La direction, face à l'inquiétude exprimée par les représentants quant à l'incidence en termes de coûts, précise que ces derniers ont évolué de pair avec l'avancement de l'approche de décentralisation du FIDA – d'une présence sur le terrain à une présence dans les pays et, à l'heure actuelle, à une décentralisation totale des bureaux de pays de l'organisation.

## E. Évaluation (point 6 de l'ordre du jour)

- a) Quatre-vingt-onzième session du Comité de l'évaluation
48. Le Conseil d'administration prend note des informations communiquées oralement par le président du Comité de l'évaluation sur les principaux thèmes abordés durant la quatre-vingt-onzième session. Quelques membres du Groupe de travail sur le SAFP ont participé aux délibérations du Comité sur l'évaluation au niveau de l'institution du SAFP en vigueur au FIDA et la réponse fournie à cet égard par la direction.
49. Il est rappelé aux représentants que le Comité de l'évaluation a décidé – décision dont le Conseil a été informé à sa cent seizième session – de limiter désormais aux procès-verbaux les documents écrits relatifs aux sessions du Comité susceptibles d'être transmis au Conseil d'administration.
- b) Évaluation au niveau de l'institution du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA
50. Le Conseil d'administration examine l'Évaluation au niveau de l'institution du SAFP du FIDA telle qu'elle figure dans le document EB 2016/117/R.5, et prend note des recommandations qui y sont formulées, lesquelles ont été discutées attentivement par le Comité de l'évaluation lors de sa quatre-vingt-onzième session, tenue récemment.
51. Les Membres félicitent IOE pour la qualité et l'exhaustivité de ce rapport ainsi que pour les conclusions et recommandations pertinentes qui y figurent, destinées à affiner le système. Ils félicitent également la direction pour la réponse claire, concise et franche apportée à l'évaluation. Le Conseil note les points de divergence existant entre les recommandations d'IOE et la réponse de la direction mais se dit convaincu qu'il existe un terrain d'entente quant à la manière de renforcer le SAFP.
52. Il fait observer que, même si la formule appliquée à l'heure actuelle favorise la transparence et la prévisibilité du processus d'allocation, une révision substantielle s'impose dans une optique d'harmonisation avec le mandat, le rôle et l'évolution des politiques du FIDA ainsi qu'avec son Cadre stratégique 2016-2025. Il est par ailleurs suggéré que le système soit revu à la lumière des engagements internationaux pris dans le cadre des ODD et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.
53. Le Conseil rappelle que le système devrait être à même d'évaluer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'inclusion économique et sociale, la vulnérabilité au changement climatique et autres vulnérabilités, ainsi que la fragilité, dans la mesure où ces indicateurs permettront de donner une image plus fidèle de la pauvreté rurale. Sur le point de savoir s'il faut utiliser l'Indice de développement humain (IDH) plutôt que le RNB, le Conseil convient qu'il s'agit là d'une question qui mérite réflexion. Par ailleurs, il faudrait réaliser une analyse comparative des différentes possibilités, y compris l'Indice de pauvreté multidimensionnelle.
54. Le Conseil souligne que le SAFP doit rester simple et facilement compréhensible. Même s'il faut éviter d'introduire un trop grand nombre de variables, un certain nombre de nouvelles variables pourraient mériter de figurer dans la formule

révisée; en ce sens, il faudrait prendre dûment en compte la disponibilité, la qualité, la comparabilité et le coût de collecte des données.

55. Concernant l'équilibre, dans la formule, entre besoins et performance, les représentants font valoir que, s'agissant de noter la performance, il faudrait examiner attentivement le contexte et le niveau de développement d'un pays dans la mesure où des facteurs tels que la fragilité ont une incidence sur la performance.
56. Le Conseil se félicite des mesures prises par la direction afin de régler la question de la transparence dans les allocations au titre du SAFF, comme la mise en place d'une structure dotée d'un personnel spécialisé chargé des allocations et réallocations au titre du SAFF, qui soumettrait toutes les propositions à la haute direction, pour examen et approbation, avant que celles-ci ne soient présentées au Conseil d'administration. Ce dernier prend par ailleurs acte de la volonté de la direction de perfectionner cette structure, en étroite consultation avec les Membres.
57. Le Conseil accueille favorablement la décision, prise par la direction, de lui présenter, à sa cent dix-neuvième session, une proposition sur la marche à suivre concernant les ajustements à apporter au SAFF, et souligne qu'il est nécessaire que tous les Membres, en particulier les membres du Groupe de travail sur le SAFF, prennent part aux discussions sur la révision du système. Les représentants proposent par ailleurs que la version révisée du SAFF soit discutée lors d'un séminaire informel avant d'être présentée au Conseil en décembre.
58. À la demande des représentants, la décision prise par le Conseil à propos de la marche à suivre pour la révision du SAFF et la participation des membres du Groupe de travail sur le SAFF sera consignée dans le procès-verbal de la session.
59. En conclusion, le Conseil d'administration décide que la direction et le Groupe de travail sur le SAFF devront travailler de concert à l'examen et à l'élaboration des changements qu'il est proposé d'apporter au SAFF et au format de présentation proposé pour le SAFF, en vue de leur soumission au Conseil en décembre 2016, ainsi qu'à la détermination des résultats intermédiaires susceptibles d'être obtenus. Le mandat du groupe de travail sera au besoin revu en conséquence.

#### F. Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9 (point 7 de l'ordre du jour)

60. Le Conseil d'administration examine avec intérêt la Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9, telle qu'elle figure dans le document EB 2016/117/R.8 et son additif contenant les observations d'IOE à cet égard. Le Conseil accueille favorablement lesdites observations et se déclare en accord avec celles-ci.
61. La direction fait observer que l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9 constitue un exercice novateur qui vise à introduire un système rigoureux et fondé sur des données factuelles permettant de mesurer les résultats générés par les opérations appuyées par le FIDA, et qu'aucun autre organisme de développement international n'a pris la décision d'établir, dans son cadre institutionnel de mesure des résultats, des indicateurs et des cibles spécifiques sur l'efficacité en matière de développement. Cette analyse montre que les projets du FIDA ont touché 139 millions de personnes et ont permis d'améliorer sensiblement les revenus agricoles, les biens en termes de cheptel et d'autres actifs; la direction observe également que l'initiative est en train de générer une amélioration des systèmes de suivi et d'évaluation de l'impact dont dispose le FIDA.
62. Tout en reconnaissant que cette initiative constitue pour l'institution un jalon important, le Conseil souligne que le fait de mesurer l'impact sur la base du seuil de pauvreté comporte des limites, étant donné que le taux de pauvreté ne rend pas compte des dimensions importantes relatives aux changements survenus dans les

conditions de vie. Le Conseil souhaite néanmoins comprendre quelles sont les répercussions de cette étude pour le FIDA, en termes de mesure de l'impact et de communication d'informations à cet égard.

63. En réponse à la demande formulée par le Conseil, la direction annonce que, sur la base des résultats de l'étude d'impact, 24 millions de personnes ont été libérées de la pauvreté. Elle précise cependant que ce chiffre n'est pas définitif dans la mesure où les projets couverts par l'étude ne sont pas tous axés sur la lutte contre la pauvreté, et qu'il est possible qu'un certain nombre d'entre eux n'aient pas donné dans l'ensemble de très bons résultats. La direction souligne que ce chiffre ne reflète absolument pas l'impact de l'action du FIDA car l'indicateur "personnes libérées de la pauvreté" présente une faille dans la mesure où il ne permet pas de rendre compte de tous les gains en termes d'actifs et exclut d'autres types d'impact.
64. Le Conseil déclare que le rapport devrait au moins fournir une estimation du nombre de personnes libérées de la pauvreté, sur la base des indicateurs établis et des résultats enregistrés. Il estime par ailleurs que l'Initiative d'évaluation de l'impact devrait servir d'outil tant de reddition de comptes que d'apprentissage qui devrait se baser sur un éventail d'échantillons représentatifs, en évitant de choisir les projets de manière sélective.
65. D'autre part, les représentants conviennent de la nécessité de mesurer la pauvreté en tenant davantage compte de sa nature multidimensionnelle et proposent d'envisager l'utilisation des indicateurs établis aux fins du suivi des ODD.
66. Le Conseil fait observer que, à l'avenir, la mesure de l'impact se heurtera à une difficulté similaire étant donné que le même indicateur, à savoir les "personnes libérées de la pauvreté", figure dans le Cadre de mesure des résultats (CMR) pour FIDA10. La direction précise que le CMR sera revu à mi-parcours afin de s'assurer de la prise en compte d'indicateurs pertinents et de se conformer à ce qui a été convenu durant la Consultation sur FIDA10, à savoir la révision du CMR à la lumière du Programme 2030.
67. Le Conseil appuie la recommandation concernant l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs prenant en compte les trois grands objectifs du Cadre stratégique ainsi que d'autres indicateurs établis aux fins du suivi des ODD. De même, il accueille favorablement la recommandation visant l'utilisation d'indicateurs spécifiques pour mesurer l'impact en termes d'égalité des sexes.
68. Des informations sont demandées concernant les étapes qui suivront la première phase d'évaluation de l'impact. La direction explique que les priorités concerneront quatre principaux domaines, à savoir: le renforcement du système de données afin d'accroître la fiabilité des données de référence; la refonte du système de mesure des résultats et de l'impact sur la base du Cadre stratégique et en relation avec les ODD; le renforcement de l'obligation redditionnelle, tant au plan interne qu'avec les gouvernements; et la personnalisation de la formation du personnel et des consultants du FIDA ainsi que des fonctionnaires gouvernementaux. Par ailleurs, la direction veillera à diffuser largement les résultats des études d'impact par le biais de publications. Des précisions sont par ailleurs fournies aux représentants concernant l'analyse des résultats de l'évaluation de l'impact, la méthodologie, les échanges techniques, l'obligation redditionnelle et la durabilité de l'impact obtenu.
69. Le président du Conseil souligne combien il est important de prendre pleinement en compte les limites et les contraintes que cette tâche comporte dans la mesure où il est possible que certaines des déclarations et assertions que la direction a été invitée à faire ne soient pas étayées par des données probantes. Le recours à un indicateur de substitution (à savoir les changements survenus en termes d'actifs durables) n'a pas permis de rendre compte des gains en termes d'actifs et a exclu

d'autres types d'impact; d'où une sous-estimation du nombre total de pauvres qui ont vu leurs revenus ou leurs actifs augmenter de manière significative grâce à l'action du FIDA. Le président du Conseil observe par ailleurs que les résultats obtenus en utilisant cet indicateur de substitution ne rendent pas pleinement compte de l'impact important qu'ont les opérations du FIDA et comportent un risque pour la réputation du Fonds.

70. Conformément à la recommandation formulée par le Conseil, le rapport de synthèse sera modifié, dans le sens où il y sera précisé que l'on estime à 24 millions le nombre de personnes libérées de la pauvreté sur la base de l'indicateur de substitution retenu – "changements survenus en termes d'actifs durables" –, notant néanmoins que cet indicateur ne rend pas compte de tous les gains obtenus en termes d'actifs et exclut d'autres types d'impact. Aucune nouvelle information n'étant disponible, la direction ne présentera pas au Conseil d'administration une deuxième partie du rapport sur l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9 en septembre, comme cela a été demandé. La version révisée du rapport de synthèse sera distribuée dans les semaines suivant la présente session du Conseil d'administration. À l'avenir, la direction aura également pour objectif la mise en place d'un cadre susceptible d'améliorer l'efficacité des projets et programmes du FIDA en termes de développement, ainsi que la révision et l'actualisation du CMR pour FIDA10. Enfin, la direction s'efforcera de diffuser grâce à des moyens appropriés les enseignements tirés de cette initiative.

#### G. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations de programme de pays (points 8 et 6 c) de l'ordre du jour)

71. Le Conseil d'administration examine les COSOP pour le Brésil, le Burundi et la République-Unie de Tanzanie. Conformément à la proposition visant à présenter les évaluations de programme de pays (EPP) en même temps que les COSOP correspondants, les EPP pour le Brésil et la République-Unie de Tanzanie sont examinées dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Le Conseil ayant demandé, à sa session d'avril 2013, qu'IOE présente des notes sur les COSOP pour lesquels des EPP ont été réalisées, IOE présente également des observations sur le COSOP pour le Brésil et la République-Unie de Tanzanie.
72. Le Conseil accueille très favorablement les COSOP et les EPP, et met l'accent sur la nécessité de promouvoir l'engagement en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) et de renforcer la concertation sur les politiques et la collaboration avec d'autres organismes de développement.
- a) Brésil
73. Le Conseil d'administration examine et prend note du COSOP 2016-2021 pour la République fédérative du Brésil, y compris des deux notes conceptuelles relatives aux nouveaux projets qu'il est prévu de mettre en œuvre dans les États de Maranhao et Pernambuco, dans la région Nordeste. Le représentant de l'Argentine, au nom de la Liste C, appuie vivement cette proposition, en particulier car elle vise à réduire la pauvreté dans toute la région du Nordeste, et qu'elle accorde la priorité à des thèmes comme l'égalité des sexes et le changement climatique, la durabilité des résultats et les partenariats stratégiques. Il dit apprécier tout particulièrement la logique d'intervention par États adoptée au Brésil et la promotion des initiatives de CSST. Le représentant de l'Italie appuie le COSOP, qu'il juge solide et ambitieux, et souligne combien il est important d'accorder la priorité aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Il mentionne par ailleurs la nécessité de quantifier les stratégies de pays en termes de coûts et d'évaluer les capacités de mise en œuvre, et il encourage le FIDA à collaborer avec le secteur privé et à forger des partenariats public-privé-producteurs. Le représentant de l'Allemagne se félicite de l'objectif visant à consolider le programme du FIDA dans le Nordeste et invite le Fonds à collaborer avec l'Agence allemande de coopération internationale, qui

intervient dans cette région. La représentante de la France se félicite de l'attention accordée au changement climatique, à l'agroécologie et à la collaboration avec la société civile, mais se dit préoccupée par la fragmentation du portefeuille entre plusieurs États. Le représentant du Brésil répond aux questions en se plaçant dans l'optique de son gouvernement. Le Directeur de la Division Amérique latine et Caraïbes et le Chargé de programme de pays pour le Brésil répondent à toutes les observations et demandes formulées par les représentants au Conseil et remercient ces derniers pour leur soutien.

b) Burundi

74. Le Conseil d'administration se félicite des objectifs stratégiques soigneusement articulés du COSOP 2016-2021 pour le Burundi. Tout en approuvant ce COSOP, les représentants disent craindre que celui-ci ne prenne pas suffisamment en compte l'instabilité politique qui persiste dans ce pays. Ils demandent que des efforts soient faits pour mettre en place des mesures et des stratégies d'atténuation spécifiques, minutieuses et appropriées, de manière à affronter les risques liés à l'insécurité susceptibles d'entraver la mise en œuvre du programme de pays. La direction du FIDA confirme que de nombreuses mesures ont déjà été prises et seront encore renforcées, notamment: le suivi étroit des comptes désignés et des comptes d'exploitation; les paiements versés directement aux prestataires de services; les restrictions apportées à l'utilisation des fonds des projets du FIDA pour des fonds à capital variable gérés par l'État; et l'appui en faveur d'une utilisation équitable des ressources naturelles et de prestations de services susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres. La direction explique par ailleurs que ces mesures, conjuguées au fait que toutes les opérations du FIDA au Burundi se situent dans des zones rurales isolées qui, à ce jour, n'ont été touchées ni par les troubles civils ni par une forte insécurité, ont permis de faire en sorte que les opérations du FIDA ne soient pas interrompues. Les représentants au Conseil souhaitent également que, durant la période couverte par le COSOP, des efforts soient déployés afin d'affronter: a) les problèmes liés à la faiblesse des capacités institutionnelles du pays; b) les problèmes fonciers qui nuisent à la stabilité politique du pays; c) l'ampleur notoire de la malnutrition qui frappe le Burundi; et d) les défis écologiques et environnementaux que doit relever le pays. La direction du FIDA confirme que ce nouveau COSOP a été conçu de manière à appuyer de nouveaux projets et programmes qui, mettant à profit les opérations en cours, viseront plus particulièrement à affronter les questions mentionnées ci-dessus. Quelques représentants au Conseil, en particulier le représentant de l'Allemagne et la représentante de la Suisse, conseillent vivement que le FIDA collabore étroitement avec les programmes de leurs pays respectifs au Burundi. La direction du FIDA accueille favorablement cette suggestion.

c) République-Unie de Tanzanie

75. Le Conseil d'administration examine le COSOP 2016-2021 pour la République-Unie de Tanzanie et dit apprécier et appuyer la stratégie proposée. Il se félicite également de l'EPP assortie des observations d'IOE sur le COSOP. Selon lui, ce dernier a été élaboré de manière avisée et en cohérence avec la recommandation formulée dans l'EPP. Les représentants au Conseil saluent le rôle stratégique que le FIDA joue dans le pays en faveur du développement et de la transformation de l'agriculture, dans la mesure où il s'agit d'un secteur clé qui contribue à environ un quart du PIB et emploie 75% de la population. Les représentants notent que les partenaires de développement qui interviennent dans le pays ont récemment désigné le FIDA pour présider le Groupe de travail sur l'agriculture, preuve de la confiance élargie qu'ils accordent à un partenaire professionnel et intègre tel que lui. Les discussions portent sur les thèmes suivants: a) la nécessité d'un engagement accru dans le domaine de la CSST; et b) les risques perçus dérivant du caractère souvent contradictoire des multiples processus et politiques qui visent une transformation inclusive de l'agriculture

(Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, Big Results Now, Secrétariat de l'initiative Corridor sud de la croissance agricole de la Tanzanie), et que viennent exacerber les risques de changement de cap des gouvernements successifs. Dans ce contexte, certains représentants invitent le FIDA à renforcer encore l'importance accordée à la concertation sur les politiques. À cette fin, il est recommandé que le FIDA élabore un plan d'action dans ce domaine pour la République-Unie de Tanzanie, assorti d'une estimation détaillée des coûts. La direction confirme qu'il est envisagé, dans le cadre du processus de décentralisation institutionnelle en cours, de transformer le bureau de pays du FIDA en un pôle sous-régional dont les activités seraient renforcées à la lumière des objectifs stratégiques proposés dans le COSOP, venant ainsi enrichir, appuyer et mettre à profit les expériences et les enseignements tirés des programmes du FIDA. Les représentants au Conseil souhaitent que, durant la période couverte par le COSOP, des problèmes spécifiques tels que les droits des populations rurales pauvres dans le domaine de l'irrigation, les défis que constituent le climat des affaires et la prise en compte de la problématique hommes-femmes (avec notamment l'élaboration d'un cadre des résultats ventilé par sexe) continuent de faire l'objet d'une attention particulière.

## H. Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration (point 9 de l'ordre du jour)

### a) Asie et Pacifique

République démocratique populaire lao: Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition – fonds du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

76. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2016/117/R.12, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique populaire lao, au titre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, un don d'un montant de vingt-quatre millions de dollars des États-Unis (24 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

### b) Amérique latine et Caraïbes

Pérou: Projet de développement territorial durable

77. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2016/117/R.13 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Pérou un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (20 650 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

## I. Questions financières (point 10 de l'ordre du jour)

### a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-neuvième réunion

78. Le Conseil d'administration examine le Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-neuvième réunion, tel qu'il figure dans le document EB 2016/117/R.14; il prend note des informations qui y sont contenues et avale la confirmation, par le Comité, du contrat du Commissaire aux comptes pour 2016. L'exposé oral présenté par le président du Comité porte sur les délibérations tenues par ce dernier concernant trois points inscrits à l'ordre du jour, à savoir les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015, l'introduction d'un programme

de prêts en une seule monnaie et le programme de travail du Comité d'audit pour 2016.

79. Bien que prenant acte du fait que le réexamen des conditions de prêt ne sera pas inscrit au programme de travail du Comité pour 2016, un certain nombre de représentants insistent sur la nécessité de faire face aux risques et problèmes qui surgissent alors que le FIDA continue à aller de l'avant vers une structure du capital intégrant le recours à l'emprunt, et demandent que le nécessaire soit fait et que des mesures soient prises afin de garantir le maintien de la solide position financière du FIDA. L'accent est mis sur la nécessité d'examiner les implications administratives, financières, légales et de gouvernance que comporte le passage à cette structure du capital en termes de modification des pratiques antérieures. Le Conseil ayant exprimé le souhait que lui soit présentée une étude de faisabilité concernant les éventuelles implications d'un passage à l'emprunt sur le marché, la direction annonce qu'une feuille de route pour la réalisation de l'étude en question durant la période couverte par FIDA10 sera présentée au Comité d'audit et au Conseil d'administration.
80. En réponse à une requête formulée par un représentant visant à obtenir des éclaircissements quant à la manière dont le Conseil est informé des conditions ordinaires de prêt proposées par le FIDA, la direction rappelle la décision prise par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-septième session, en 2009. Conformément à cette décision, le Conseil, depuis janvier 2010, a été tenu régulièrement informé du taux d'intérêt applicable moyennant la publication de celui-ci sur le site web du FIDA. Cependant, vu l'évolution de la situation, notamment l'introduction du Cadre d'emprunt souverain, il est décidé que la direction, de concert avec les représentants, envisagera d'autres modalités pour informer le Conseil d'administration du taux d'intérêt appliqué aux prêts consentis à des conditions ordinaires.
- b) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015
81. Le Conseil d'administration examine les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015, assortis de la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, de l'opinion finale du Commissaire aux comptes du FIDA et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière (EB 2016/117/R.15 + Add.1 + Add.2), et félicite le FIDA pour sa situation financière et sa solide situation de trésorerie.
82. En réponse à des demandes concernant le montant négatif des bénéfices non distribués, la direction explique qu'il s'agit principalement des pertes latentes résultant de la conversion du taux de change entre le dollar des États-Unis et les droits de tirage spéciaux, ce qui n'a pas eu d'incidence réelle pour le FIDA. Les pertes sont aussi, en partie, la conséquence naturelle de la combinaison du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) et d'autres dons. La direction donne aux représentants l'assurance que le bilan du FIDA est jugé solide à moyen terme. La direction souligne par ailleurs qu'elle continuera à examiner la viabilité financière du FIDA, en particulier l'impact du CSD, et en référera au Comité d'audit et au Conseil d'administration en temps utile.
83. Elle fournit également des précisions concernant l'audit interne de l'information financière, le bilan (chiffres consolidés) et l'incidence éventuelle de l'adoption de la Norme internationale d'information financière [IFRS] 9 sur les revenus nets et les fonds propres.
84. Pour conclure, le Conseil approuve la décision ci-après:
- "En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assorti de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de

l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarantième session, en février 2017."

- c) Besoins de financement au titre du trente-septième tirage sur les contributions des États membres en 2016
85. Le Conseil d'administration examine les besoins de financement au titre du trente-septième tirage sur les contributions des États membres en 2016 (document EB 2016/117/R.16).
86. En réponse à une observation formulée par un représentant, la direction informe le Conseil que le document sera révisé dans le sens où les deux pourcentages (figurant en annexe) qui correspondent aux tirages seront intervertis (30% et 35%).
87. Le Conseil d'administration adopte la décision ci-après:  
 "Le Conseil d'administration, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage de 30% des contributions à la dixième reconstitution en avril 2016 ou comme stipulé dans les accords individuels conclus avec des États membres, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2016. Au cas où les besoins de décaissement en 2016 excéderaient le montant de ce tirage, l'écart sera couvert par le recours aux avoirs liquides du Fonds. Le Conseil d'administration autorise le Président à agir en conséquence."
- d) Proposition relative au règlement des contributions impayées de la République d'Iraq
88. Le Conseil d'administration examine et approuve la proposition relative au règlement des contributions impayées de la République d'Iraq, conformément aux paragraphes 13 à 18 du document EB 2016/117/R.26.
- J. Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance (point 11 de l'ordre du jour)
89. Le Conseil d'administration accueille favorablement les informations fournies par Son Excellence l'Ambassadeur Claudio Rozencwaig, représentant de l'Argentine et président du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance à propos des troisième et quatrième réunions du groupe de travail, telles qu'elles figurent dans le document EB 2016/117/R.17. Les Membres prennent également note du compte rendu oral concernant la réunion que le groupe de travail a tenue le 12 avril. Le rapport de situation, notamment la synthèse des délibérations tenues lors des cinquième et sixième réunions, sera présenté au Conseil lors de sa cent dix-huitième session.
90. En réponse à un certain nombre de questions soulevées par des représentants concernant les travaux menés actuellement par le groupe de travail et les étapes à venir, le président du groupe de travail fournit des précisions sur le calendrier, tel que prévu dans le plan de travail, et informe les représentants que des consultations additionnelles seront organisées afin que les trois Listes parviennent à un consensus.
91. Le président du groupe de travail déclare par ailleurs qu'un accord entre les Membres est en voie d'être trouvé sur différents points. Les résultats seront communiqués au Conseil d'administration en décembre, pour confirmation, en vue de leur présentation au Conseil des gouverneurs, en 2017. Dans le cas où des questions resteraient en suspens, il est proposé de demander au Conseil des gouverneurs de prolonger le mandat du groupe de travail.

## K. Journées de réflexion du Conseil d'administration d'avril 2015: plan de suivi (point 12 de l'ordre du jour)

92. Le Conseil accueille favorablement et approuve le document intitulé Journées de réflexion du Conseil d'administration d'avril 2015: plan de suivi, tel qu'il figure dans le document EB 2016/117/R.18. L'accent est mis sur le fait que ce plan doit être considéré comme un document évolutif, qui sera mis à jour une fois par an selon les besoins, en fonction de l'issue de chaque édition des Journées de réflexion du Conseil d'administration.
93. Comme ils l'ont exprimé dans une déclaration conjointe des listes, les représentants au Conseil disent attendre avec impatience cette seconde édition des Journées de réflexion du Conseil d'administration, occasion de favoriser les échanges et de promouvoir la concertation entre les États membres et la direction dans un cadre plus détendu.

## L. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

### Critères de sélection des candidats à la présidence du FIDA

94. À la demande du représentant des États-Unis d'Amérique, le Conseil d'administration examine un point concernant les critères non contraignants de sélection et de nomination du Président du FIDA.
95. Le représentant des États-Unis explique que, au vu des remontées d'informations constructives qu'il a reçues d'autres Membres du Conseil sur ce point, le document qui a été distribué à la suite de sa demande (EB 2016/117/R.27) est désormais obsolète. Par contre, il présente oralement une nouvelle proposition, que le Conseil entérine, visant à demander aux Coordonnateurs d'élaborer, d'ici à septembre 2016, une liste de questions que les États membres pourraient soumettre aux candidats à la présidence du FIDA. Une fois approuvées par les Coordonnateurs, ces questions seront jointes à la lettre invitant tous les États membres à proposer des candidatures. Les candidats seront invités à répondre à ces questions.
96. Le Conseiller juridique confirme qu'il n'existe aucun obstacle juridique à cette façon de procéder, notant que le Conseil des gouverneurs a déjà approuvé une disposition, en vigueur à l'heure actuelle, spécifiant le rôle joué par les Coordonnateurs dans la procédure de nomination, à savoir inviter chaque candidat à la présidence à faire une présentation devant les États membres. Il affirme par ailleurs qu'il est raisonnable d'en déduire que, s'agissant d'inviter les candidats à faire des présentations, il appartient aux Coordonnateurs de décider des questions à poser. L'accent est mis sur le fait que les questions n'auront en aucun cas un caractère restrictif pour le Conseil des gouverneurs, lequel conserve la pleine autonomie s'agissant de la nomination du Président.
97. Le représentant des États-Unis propose qu'il soit recommandé au Conseil des gouverneurs de demander au Bureau d'élaborer un projet concernant les attributions ou les critères, qui lui sera soumis à sa session de 2018; le Conseil d'administration accepte cette proposition.

## M. Clôture de la session

98. Faisant la synthèse des délibérations de la session, le Président remercie le Conseil pour cette session extrêmement fructueuse et rappelle combien la direction lui est reconnaissante pour l'encadrement et l'appui fournis. Il souligne également que le FIDA apprécie les déclarations conjointes de listes, qu'il considère comme un exercice très positif.
99. Le Président fait ses adieux à deux représentants qui quitteront Rome prochainement: il remercie M. Otmar Greiff, Représentant permanent suppléant de la République fédérale d'Allemagne pour sa participation et ses interventions avisées lors du Conseil d'administration et du Comité d'audit, et M. Vimlendra

Sharan, Représentant permanent suppléant de la République de l'Inde et président du Comité de l'évaluation, pour sa contribution précieuse et constructive.

100. Le Président clôt la session en déclarant qu'il attend avec impatience la deuxième édition des Journées de réflexion du Conseil d'administration, occasion de favoriser les échanges informels et de resserrer les liens entre le Conseil d'administration et la direction.

#### IV. Documents présentés pour information

101. Les documents suivants sont présentés au Conseil d'administration pour information:

- Activités par pays prévues pour 2016-2017 (EB 2016/117/R.19)
- Rapport sur l'état des contributions à la dixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2016/117/R.20)
- Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2016/117/R.21)
- Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2015 (EB 2016/117/R.22)
- Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (EB 2016/117/R.23)
- Montant estimatif des remboursements du principal, des commissions de service nettes et des intérêts non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette (EB 2016/117/R.24)
- Projets/programmes et dons approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition pour 2015 (EB 2016/117/R.25)

#### V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

- Liste des documents pour la cent dix-septième session du Conseil d'administration



## **التنفيذي**

Delegations at the 117<sup>th</sup> session of  
the Executive Board

Délégations à la cent-dix-septième  
session du Conseil d'administration

Delegaciones en el 117<sup>o</sup> período de  
sesiones de la Junta Ejecutiva

Executive Board — 117<sup>th</sup> Session  
Rome, 13-14 April 2016

## ALGERIA

Nourdine LASMI  
Directeur de la maintenance et des moyens  
Ministère des finances  
Alger

Mohamed MELLAH  
Ministre Plénipotentiaire  
Représentant permanent suppléant de  
la République algérienne démocratique  
et populaire auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

Abdenour GOUGAM  
Secrétaire des affaires étrangères  
Ambassade de la République  
algérienne démocratique  
et populaire  
Rome

## ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

## ARGENTINA

Claudio Javier ROZENCWAIG  
Embajador  
Representante Permanente de  
la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT  
Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República Argentina  
ante la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

## BELGIUM

Guy BERINGHS  
Ministre Plénipotentiaire  
Représentant permanent adjoint de  
la Belgique auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

## BELGIUM (cont'd)

Virginie KNECHT  
Assistante  
Ambassade de Belgique  
Rome

## BRAZIL

Rafael RANIERI  
General Coordinator of Relations  
with International Organizations  
Secretariat of International Affairs  
Ministry of Planning, Budget and  
Management  
Brasilia

## CANADA

Karen GARNER  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Christophe KADJ  
Deputy Director  
Food Security Division  
Global Issues and Development Branch  
Global Affairs Canada (GAC)  
Ottawa

David CUMING  
Programme Officer  
Permanent Mission of Canada  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## CHINA

ZHANG Zhengwei  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## CHINA (cont'd)

WANG Rui  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

DANG Libin  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## DENMARK

Vibeke Gram MORTENSEN  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome

Simone HEIN NIELSEN  
Intern  
Multilateral Department  
The Royal Danish Embassy  
Rome

## DOMINICAN REPUBLIC

Mario ARVELO CAAMAÑO  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República Dominicana ante  
el FIDA  
Roma

Julia VICIOSO VARELAS  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Alterna  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Rawell TAVERAS ARBAJE  
Consejero  
Representante Permanente Alternativo  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

## DOMINICAN REPUBLIC (cont'd)

Diana Infante QUIÑONES  
Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA  
Primera Secretaria  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

## EGYPT

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY  
Agricultural Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Arab Republic of Egypt to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## FRANCE

Serge TOMASI  
Ambassadeur  
Représentant permanent  
de la République française  
auprès de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Martin LANDAIS  
Conseiller économique  
Adjoint au Chef du service économique régional  
Ambassade de France  
Rome

Donatienne HISSARD  
Conseillère  
Représentante permanente adjointe  
de la République française  
auprès de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Marlène PRA  
Chargée de mission  
Représentation permanente de la  
République française auprès de  
l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

## GERMANY

Otmar GREIFF  
Minister Counsellor  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany to FAO and  
the other International Organizations  
Rome

Anne SCHRADER  
Intern  
Permanent Representation of the  
Federal Republic of Germany to FAO and  
the other International Organizations  
Rome

## INDIA

Anil WADHWA  
Ambassador  
Permanent Representative-designate  
of the Republic of India to the  
United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Vimlendra SHARAN  
Minister (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of India to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

## INDONESIA

Hari PRIYONO  
Secretary-General  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Des ALWI  
Minister  
Deputy Chief of Mission  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia to IFAD  
Rome

Rusman HERIAWAN  
Senior Researcher  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Sagung Mirah Ratna DEWI  
Deputy Director for International Cooperation  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

## INDONESIA (cont'd)

Reni KUSTIARI  
Secretary of the Board of Trustees  
Agency for Palm Oil Plantation  
Fund Management  
Ministry of Finance  
Jakarta

Royhan Nevy WAHAB  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Yusral TAHIR  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Loso JUDIANTO  
Member of the Board of Trustees  
Agency for Palm Oil Plantation  
Fund Management  
Ministry of Finance  
Jakarta

Hosea Reno VALENTINO  
Member of the Board of Trustees  
Agency for Palm Oil Plantation  
Fund Management  
Ministry of Finance  
Jakarta

Hapsari Sri SUSANTI  
Staff  
International Cooperation  
Center  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Tinus ZAINAL  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

## IRELAND

Earnán O'CLÉIRIGH  
Senior Development Specialist/Policy Lead  
Inclusive Economic Growth Policy Team  
Development Co-operation  
Directorate (Irish Aid)  
Department of Foreign Affairs  
and Trade  
Limerick

## ITALY

Adolfo DI CARLUCCIO  
Executive Board Representative  
of IFAD for Italy  
Director OECD Affairs  
and Financial Markets (Office VII)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Valentina MUIESAN  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome

Diletta SVAMPA  
Adviser  
Service in charge of Multilateral  
Development Banks (Office IX)  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
of the Italian Republic  
Rome

Federica OLIMPIERI  
Intern  
Permanent Representation of the  
Italian Republic to the  
United Nations Agencies  
Rome

## JAPAN

Osamu KUBOTA  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

KENYA

Fabian MU YA  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Kenya to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER  
Regional Manager for Central  
Asian and European Countries  
Operations Department  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

Qais Abdullah ALJOAN  
Adviser  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

MEXICO

Benito JIMÉNEZ SAUMA  
Segundo Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

NETHERLANDS

Gerda VERBURG  
Ambassador  
Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

Wierish RAMSOEKH  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

## NETHERLANDS (cont'd)

Hans RAADSCHILDERS  
Policy Advisor  
International Financial Institutions Division  
Multilateral Organizations and  
Human Rights Department  
Ministry of Foreign Affairs  
The Hague

Peter SPRIETSMA  
Intern  
Permanent Representation of the  
Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

## NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN  
Minister  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## NORWAY

Inge NORDANG  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Gunnvor BERGE  
Senior Adviser  
Section for United Nations Policy  
Department for United Nations,  
Peace and Humanitarian Affairs  
Royal Norwegian Ministry  
of Foreign Affairs  
Oslo

Margot SKARPETEIG  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Marte STABBETORP  
Intern  
Royal Norwegian Embassy  
Rome

PAKISTAN

Nadeem RIYAZ  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Islamic Republic of Pakistan to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Ishtiaq Ahmed AKIL  
Counsellor  
Deputy Head of Mission  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Khalid MEHBOOB  
Adviser  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

QATAR

Nawaf Hayel N.R. AL-ENAZI  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the State of Qatar to IFAD  
Rome

REPUBLIC OF KOREA

JOO Won Chul  
First Secretary (Agricultural Attaché)  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of Korea to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Saudi Arabia to FAO  
Rome

## SAUDI ARABIA (cont'd)

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Saudi Arabia  
to FAO  
Rome

## SPAIN

Juan Claudio DE RAMÓN JACOB-ERNEST  
Primer Secretario  
Embajada de España  
Roma

María ABAD ZAPATERO  
Técnico Superior Experto en Cooperación  
Departamento de la Oficina del  
Fondo para la Promoción  
del Desarrollo (FONPRODE) y  
de la Cooperación Financiera  
Agencia Española de Cooperación  
Internacional para el Desarrollo (AECID)  
Ministerio de Asuntos Exteriores y  
de Cooperación  
Madrid

## SWEDEN

Victoria JACOBSSON  
Counsellor  
Embassy of Sweden  
Rome

Margaretha ARNESSON-CIOTTI  
Programme Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

Alexander BERGSTRÖM  
Intern  
Royal Swedish Embassy  
Rome

## SWITZERLAND

Liliane ORTEGA  
Conseillère  
Représentante permanente adjointe  
de la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

## SWITZERLAND (cont'd)

Dimka STANTCHEV SKEIE  
Chargée de programme  
Section Programme global sécurité alimentaire  
Direction du développement et de la coopération  
(DDC)  
Département fédéral des affaires étrangères  
Berne

## UNITED ARAB EMI RATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR  
Deputy Director  
International Financial Relations Department  
Ministry of Finance  
Abu Dhabi

## UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU  
First Secretary  
Acting Permanent Representative of the  
United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Lorenzo De SANTIS  
Multilateral Policy Officer  
Permanent Representation of the  
United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Fiona PRYCE  
Information Manager/Programme Support  
Permanent Representation of the  
United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

## UNITED STATES

John HURLEY  
Director  
Office of Debt and  
Development Policy  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

UNITED STATES (cont'd)

Nicholas STRYCHACZ  
International Economist  
Office of International Development  
and Debt Policy  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM  
Embajador  
Representante Permanente de  
la República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alternativo de la  
República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Hendrick Rafael BARRETO SÁNCHEZ  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alternativo de la  
República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

OBSERVERS  
OBSERVATEURS  
OBSERVADORES

مداولات برامج الفرص الاستراتيجية القطرية<sup>1</sup>

COSOP DELIBERATIONS  
DÉLIBÉRATIONS RELATIVES AUX COSOP  
DELIBERACIONES SOBRE LOS COSOP

BURUNDI

Justine NISUBIRE  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République du Burundi  
auprès du FIDA  
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Salvator Marcus MBILINYI  
Minister Plenipotentiary  
Chargé d'affaires, a.i.  
Embassy of the United Republic  
of Tanzania  
Rome

---

<sup>1</sup> Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

لمناقشات الإقليمية<sup>2</sup>

SILENT OBSERVER FOR REGIONAL DISCUSSIONS  
OBSERVATEUR SANS DROIT DE PAROLE LORS DES DISCUSSIONS  
RÉGIONALES  
OBSERVADOR SIN DERECHO A INTERVENIR EN LOS DEBATES  
REGIONALES

PERU

Carla Stella MARIS CHIRINOS LLERENA  
Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República del Perú  
ante el FIDA  
Roma

---

<sup>2</sup> Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board proceedings. Paragraph 2 (b).

## Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent dix-septième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2016/117/R.1/Rev.2	2	Ordre du jour provisoire
EB 2016/117/R.1/Rev.2/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2016/117/R.2 + Add.1	3	Approche adoptée par le FIDA pour élaborer une stratégie d'engagement dans les pays en situation de fragilité
EB 2016/117/R.3	4	Informations actualisées concernant l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire
EB 2016/117/R.4	5	Informations actualisées concernant la présence du FIDA dans les pays
EB 2016/117/R.28	6 a)	Procès-verbal de la quatre-vingt-onzième session du Comité de l'évaluation
EB 2016/117/R.5 + Add.1	6 b)	Évaluation au niveau de l'institution du Système d'allocation fondé sur la performance du FIDA
EB 2016/117/R.6/Rev.1	6 c) i)	République fédérative du Brésil: Évaluation de programme de pays
EB 2016/117/R.7	6 c) ii)	République-Unie de Tanzanie: Évaluation de programme de pays
EB 2016/117/R.8 + Add.1	7	Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9
EB 2016/117/R.9 + Add.1	8 a)	République fédérative du Brésil: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2016/117/R.10	8 b)	République du Burundi: Programme d'options stratégiques pour le pays 2016-2021
EB 2016/117/R.11 + Add.1	8 c)	République-Unie de Tanzanie: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2016/117/R.12 + Sup.1 <sup>3</sup>	9 a)	République démocratique populaire lao: Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition – fonds du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

---

<sup>3</sup> En anglais seulement.

EB 2016/117/R.13	9 b)	République du Pérou: Projet d'amélioration des services publics pour le développement territorial durable dans les zones d'influence des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (Projet de développement territorial durable)
EB 2016/117/R.14	10 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-neuvième réunion
EB 2016/117/R.15 + Add.1 + Add.2	10 b)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015
EB 2016/117/R.16	10 c)	Besoins de financement au titre du trente-septième tirage sur les contributions des États membres en 2016
EB 2016/117/R.26	10 d)	Proposition relative au règlement des contributions impayées de la République d'Iraq
EB 2016/117/R.17	11	Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance
EB 2016/117/R.18	12	Journée de réflexion 2015 du Conseil d'administration: plan de suivi
EB 2016/117/R.27	13	Critères de sélection des candidats à la présidence du FIDA
Documents présentés pour information		
EB 2016/117/R.19	14	Activités par pays prévues pour 2016-2017, au 3 mars 2016
EB 2016/117/R.20	15	Rapport sur l'état des contributions à la dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2016/117/R.21	16	Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2016/117/R.22	17	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2015
EB 2016/117/R.23	18	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service;
EB 2016/117/R.24	19	Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette; et
EB 2016/117/R.25	20	Projets/programmes et dons approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2015

## Principe d'adaptation à l'objectif visé

EB 2016 FFP1<sup>4</sup>

Liste des documents pour la cent dix-septième session du Conseil d'administration

## Notes d'information

EB 2016/117/INF.1

Arrangements pour la cent dix-septième session du Conseil d'administration

EB 2016/117/INF.2

Dons au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président en 2015

EB 2016/117/INF.3

Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant les modifications du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 (EB 2015/116/R.4) présentées dans le document  
EB 2015/116/C.R.P.1/Rev.1

EB 2016/117/INF.4

Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant une proposition visant à permettre à tous les États membres d'assister aux séminaires informels du Conseil d'administration du FIDA

EB 2016/117/INF.5/Rev.1

Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2015

EB 2016/117/INF.6

Argentine: Programme d'appui à l'intégration des producteurs familiaux du Nord de l'Argentine dans l'économie (PROCANOR)

---

<sup>4</sup> En anglais seulement.

Cote du document:	EB 2016/117/R.1/Rev.3
Point de l'ordre du jour:	2
Date:	13 avril 2016
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Ordre du jour

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Responsable du  
Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: [gb\\_office@ifad.org](mailto:gb_office@ifad.org)

Conseil d'administration — Cent dix-septième session  
Rome, 13-14 avril 2016

---

## Ordre du jour

### I. Points de l'ordre du jour pour approbation ou examen<sup>5</sup>

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour [A]

Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation

[E] = pour examen

[I] = pour information

3. Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA concernant son engagement dans les pays en situation de fragilité [E]
4. Informations actualisées concernant l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire [E]
5. Informations actualisées concernant la présence du FIDA dans les pays [E]
6. Évaluation
  - a) Quatre-vingt-onzième session du Comité de l'évaluation [I]
  - b) Évaluation au niveau de l'institution du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA [E]
  - c) Évaluations de programme de pays [E]
    - i) Brésil
    - ii) République-Unie de Tanzanie
7. Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9 [E]
8. Programmes d'options stratégiques par pays (COSOP) [E]
  - a) Brésil
  - b) Burundi
  - c) République-Unie de Tanzanie
9. Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
  - a) Asie et Pacifique
 

République démocratique populaire lao: Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition – fonds du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)
  - b) Amérique latine et Caraïbes
 

Pérou: Projet de développement territorial durable

<sup>5</sup> Cette section comprend en outre un certain nombre de points présentés pour information, qui seront examinés durant la session du Conseil d'administration.

10. Questions financières
    - a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-neuvième réunion [E]
    - b) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015 [A]
    - c) Besoins de financement au titre du trente-septième tirage sur les contributions des États membres en 2016 [A]
    - d) Proposition relative au règlement des contributions impayées de la République d'Iraq [A]
  11. Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance [I]
    - a) Rapport de situation sur les troisième et quatrième réunions
    - b) Rapport oral sur la cinquième réunion
  12. Journée de réflexion du Conseil d'administration en avril 2015: plan de suivi [A]
  13. Questions diverses  
Critères de sélection des candidats à la présidence du FIDA [I]
- 

## II. Documents présentés pour information [I]

Les documents présentés pour information ne sont discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail, qui ne comprend que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), est mis en ligne sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

14. Activités par pays prévues pour 2016-2017
  15. Rapport sur l'état des contributions à la dixième reconstitution des ressources du FIDA
  16. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
  17. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2015
  18. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
  19. Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
  20. Projets/programmes et dons approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2015
- 

## III. Notes d'information

- a. Arrangements pour la cent dix-septième session du Conseil d'administration
- b. Dons au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président en 2015

- c. Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025: Favoriser une transformation inclusive et durable du monde rural
- d. Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant la proposition visant à permettre à tous les États membres d'assister aux séminaires informels du Conseil d'administration du FIDA
- e. Examen à haut niveau des états financiers du FIDA pour 2015
- f. Argentine: Programme d'appui à l'intégration des producteurs familiaux du Nord de l'Argentine dans l'économie (PROCANOR)